

COORDINATION DES PARTIS POLITIQUES POUR LA DEFENSE DE LA CONSTITUTION
(CPDC)

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 03/CPDC/2017

Les partis de la Coordination des Partis politiques pour la Défense de la Constitution (CPDC) ont tenu, ce jour samedi 03 juin 2017, une Plénière au cours de laquelle la situation nationale a été une fois de plus examinée.

Concernant le Rapport conjoint PNUD-MINUSCA, la CPDC rappelle qu'elle a attiré en son temps l'attention du gouvernement sur les risques que ses interventions militaires et ses ingérences intempestives dans les affaires intérieures de nombreux pays, notamment la République Centrafricaine et le Soudan, faisaient courir à nos compatriotes vivant dans ces pays, et mettaient à mal les relations de fraternité et de bon voisinage entre nos Etats.

Concernant le Questionnaire envoyé par le Haut Comité des Réformes Institutionnelles, les membres de la CPDC estiment que les questions que se posent les populations tchadiennes sont essentiellement:

- comment sortir de la crise économique, financière et sociale dans laquelle la gestion crapuleuse des ressources nationales, pétrolières en particulier, par le pouvoir MPS a plongé durablement le pays ?
- comment ramener la paix et réaliser une véritable réconciliation durable entre les fils de notre pays dont bon nombre sont en errance dans les pays voisins ?
- comment réaliser une réelle démocratie qui permette aux institutions de l'Etat, aux partis politiques, aux syndicats et aux organisations de la société civile de jouer pleinement leurs rôles définis par la Constitution ?
- comment organiser des élections réellement transparentes et crédibles afin que l'ensemble du peuple se reconnaisse à travers ses résultats et les institutions qui en découlent ?

De toute évidence, seul un dialogue inclusif sous le parrainage de la communauté internationale (Union européenne et Organisation des Nations Unies), intégrant les échecs de la mise en œuvre du Cahier des charges de la Conférence Nationale Souveraine et de l'Accord politique du 13 août 2007, ainsi que des différentes résolutions des Etats généraux (Armée, Education, Justice), peut permettre de définir un consensus dynamique.

Aussi, la CPDC considère que le Haut Comité des Réformes Institutionnelles est une fuite en avant pour éviter le dialogue inclusif dans le but évident de faire perdurer la situation chaotique dans laquelle se trouvent les populations tchadiennes.

Elle ne saurait donc participer à cette forfaiture.

Fait à N'Djamena, le 03 juin 2017

**Pour la Plénière,
Le Porte-parole**

GALI NGO THE GATTA

